



Le *Baromètre Entreprises* de la branche Entreprises d'économistes de la construction présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du secteur. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.

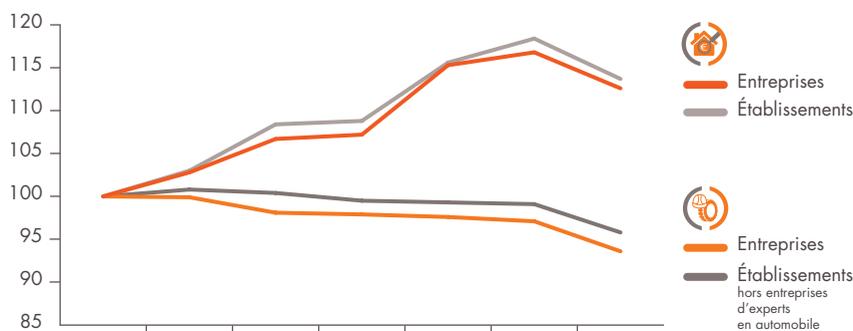


FORTE PROGRESSION DEPUIS 2008

La branche des entreprises d'économistes de la construction se distingue fortement de l'ensemble du secteur cadre de vie-technique. Pour ce dernier, les entreprises employeuses sont moins nombreuses qu'en 2008 (- 6,4 %). C'est aussi le cas pour les établissements employeurs (- 3,9 %).

Même si un ralentissement est observé à partir de 2013, la branche connaît au contraire une multiplication des structures employeuses. Par rapport à 2008, le nombre d'entreprises a ainsi augmenté de + 12,7 % et le nombre d'établissements a suivi une tendance similaire.

Entreprises et établissements employeurs : évolution annuelle 2008-2014 (base 100 en 2008)



Données au 01/01. Sources : Actalians 2009-2015, Insee 2009-2015.



Par rapport à 2008, le nombre d'entreprises d'économistes de la construction employeuses a progressé de + 12,7 % en 2014 et le nombre d'établissements employeurs a crû de + 13,8 %. Pour l'ensemble du secteur du cadre de vie-technique (hors branche des entreprises d'experts en automobile), ces évolutions étaient de - 6,4 % et - 3,9 % respectivement.

Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

Entreprises employeuses : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

Entreprises individuelles : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.

Établissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Sociétés commerciales et assimilées : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les EURL, SA, SARL, SAS, SNC, SEL et les statuts assimilés.



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle

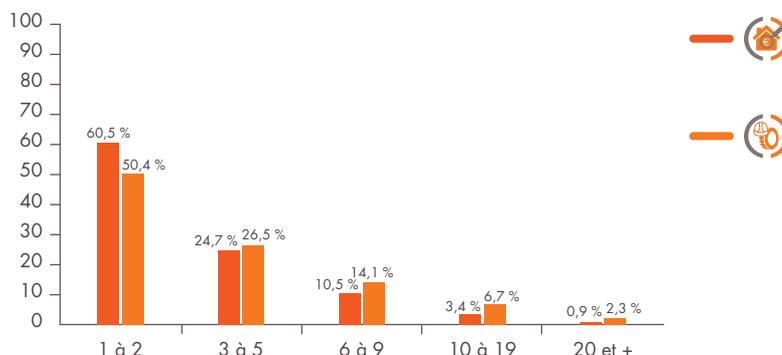


Entreprises d'économistes
de la construction



Les entreprises d'économistes de la construction employeuses sont principalement des TPE de très petite taille puisqu'elles sont six sur dix à générer un à deux emplois ETP (en équivalent temps plein). La seconde catégorie la plus représentée est celle des entreprises générant trois à cinq emplois ETP qui regroupe 24,7 % des structures.

Répartition par taille des entreprises employeuses (nombre d'emplois ETP)



Données au 31/12/2014, nombre d'emplois ETP. Sources : Actalians, 2015.

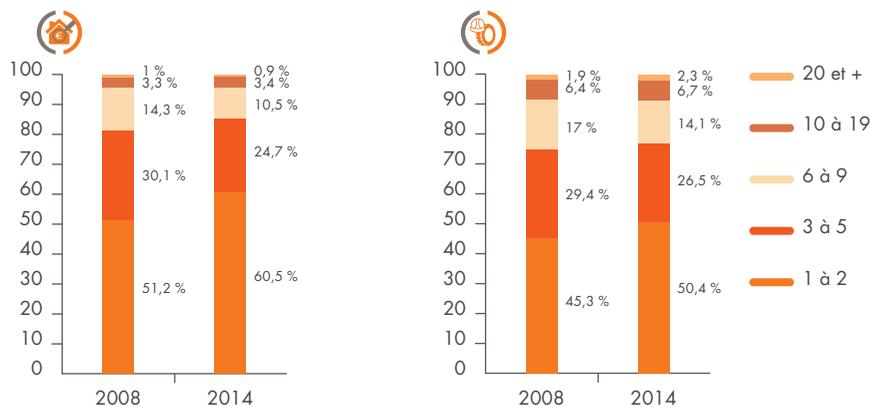


60,5 % des entreprises d'économistes de la construction employeuses génèrent un à deux emplois ETP. Cette proportion atteint 50,4 % pour l'ensemble du secteur cadre de vie-technique.



De 2008 à 2014, la branche des entreprises d'économistes de la construction a vu la part des entreprises générant un à deux emplois ETP s'accroître nettement (+ 9,3 points). En retour, toutes les autres catégories d'entreprises voient leur importance relative diminuer. Ce phénomène exprime une tendance marquée à la diminution de la taille des entreprises en termes d'emplois ETP sur la période observée.

Évolution de la taille des entreprises employeuses (2008-2014, nombre d'emplois ETP)



Données au 31/12/2014. Source : Actalians 2015.



De 2008 à 2014, la part des entreprises d'économistes de la construction comptant un à deux emplois ETP est passée de 51,2 % à 60,5 %.

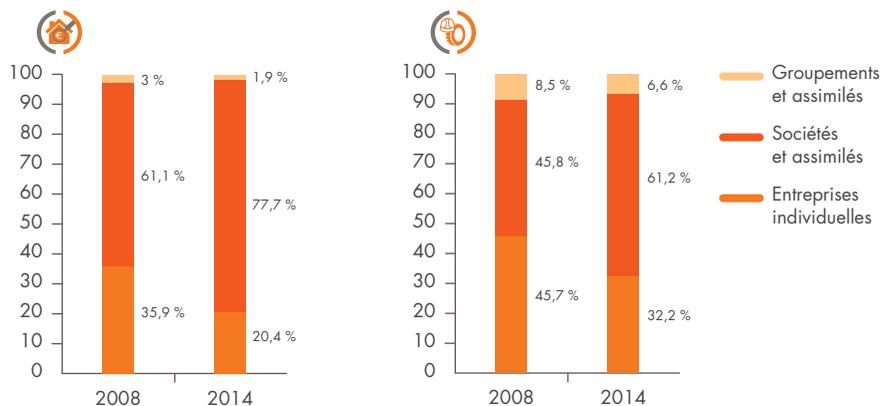


PLACE TOUJOURS PLUS IMPORTANTE DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET ASSIMILÉES

À l'image de l'ensemble du secteur cadre de vie-technique, les entreprises d'économistes de la construction employeuses sont caractérisées par une prédominance des sociétés commerciales et assimilées.

Cette caractéristique s'est renforcée depuis 2008. La part des entreprises individuelles a, en effet, reculé de 15,5 points pour atteindre 20,4 % en 2014. Cette observation est liée à une mutation structurelle profonde des entreprises et de leur mode de gestion.

Répartition des entreprises employeuses en fonction du statut juridique



Données au 31/12/2014. Source : Actalians 2015.



De 2008 à 2014, dans la branche des entreprises d'économistes de la construction, la part des entreprises individuelles est passée de 35,9 % à 20,4 %.